

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Ana Roch*

*Date de dépôt : 28 février 2019*

## **Question écrite urgente**

### **Ecoliers habitant hors canton refusés, qu'en est-il ?**

Il nous a été rapporté que, à la suite du recours déposé par des parents habitant hors canton dont l'inscription des enfants pour la rentrée 2019 a été refusée, malgré l'application du règlement ad hoc, ces refus continuent à créer la polémique.

Le Conseil d'Etat a, semble-t-il commandé à son tour un avis de droit auprès de Christine Kaddous, professeure de droit européen à l'UNIGE.

Mes questions sont les suivantes :

- ***Qu'en est-il de cet avis de droit ?***
- ***Quelles en ont été les conclusions ?***

Je remercie le Conseil d'Etat pour la réponse qu'il voudra bien apporter à cette question écrite urgente.